Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 67 (1938)

Heft: 2

Rubrik: Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Guide politique suisse. Georges Sauser-Hall : Un vol. in-16° cartonné de 240 pages, 3 fr. 75. Librairie Payot.

Voici un manuel qui fournit les notions fondamentales du droit public et initie brièvement les citoyens au mécanisme complet des institutions de la Suisse où la souveraineté de la Confédération s'enchevêtre constamment à celle des cantons.

Un tel ouvrage est particulièrement nécessaire à cette heure où les esprits se laissent facilement séduire par les idéologies contraires aux plus constantes traditions du pays. L'auteur passe en revue les divers régimes dictatoriaux issus de la confusion qui a suivi la guerre mondiale : dictature du prolétariat, statocratie italienne, monocratie allemande ; il indique les raisons pour lesquelles ces régimes sont irréalisables en Suisse.

L'auteur débute par un bref exposé des notions fondamentales du droit public, le lecteur étant toujours ramené aux institutions suisses. Il résume ensuite, à grands traits, l'évolution générale des régimes politiques au cours de l'histoire suisse, avant d'entrer dans le vif de son sujet : le droit constitutionnel de la Suisse. Dans une série de petites monographies, claires et concises, l'auteur a réuni tout ce que doit connaître un citoyen désireux d'exercer et de remplir avec conscience ses droits et ses obligations politiques.

Des questions aussi actuelles que celles de la corporation, de la gestion financière de l'Etat, de la réorganisation de l'armée qui ne sera achevée qu'en 1938, font de ce petit livre un ouvrage vivant. Les tâches compliquées de l'administration fédérale y sont analysées sans omettre celles résultant des régimes nouveaux adoptés par la Suisse, pour le blé, l'alcool, les banques, etc.

La situation internationale de la Suisse a fait l'objet d'une étude attentive. Succès et échecs de la Société des Nations sont exposés avec objectivité ainsi que la liquidation du litige des zones franches avec la France et le traité d'union avec le Liechtenstein.

Ce n'est pas un des moindres mérites de cet ouvrage que de mettre constamment le lecteur en présence des problèmes les plus actuels de la politique intérieure et extérieure de la Suisse.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A Fribourg, jeudi, 27 janvier, à 2 h., à l'Institut Sainte-Ursule.

A Romont, jeudi, 27 janvier, à 2 h., à l'Ecole primaire des filles.

Conférence, suivie d'un loto. Les lots, que les institutrices voudront bien envoyer ou apporter, à cette occasion, seront les bienvenus. — Merci d'avance.